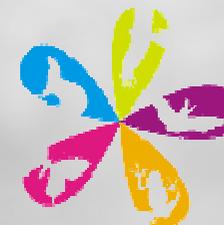


Guide d'utilisation de saisies Mammifères

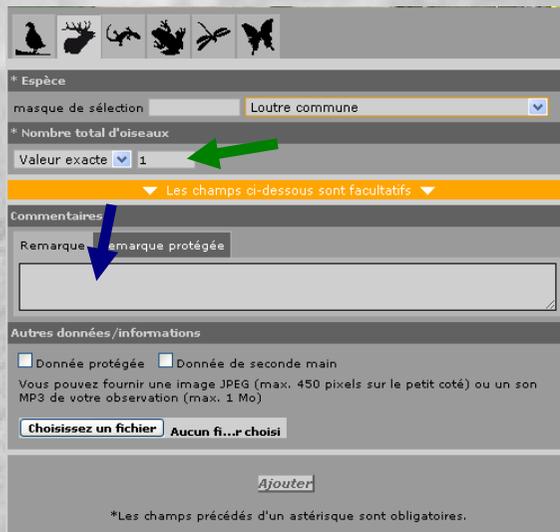
Faune Maine 2011



Le taxon « Mammifère » fait référence aux animaux terrestres pouvant être observés à la fois dans le département de la Sarthe et de la Mayenne. Ce groupe taxonomique ne prend donc pas en compte les Chiroptères ou encore les Micromammifères.

Comment saisir les mammifères ?

1) Dans le module « **Transmettre ses observations** », sélectionnez l'onglet concernant les mammifères (flèche rouge) après avoir saisi le lieu-dit, puis l'espèce observée dans la liste déroulante (flèche jaune).



* Espèce
masque de sélection Loutre commune

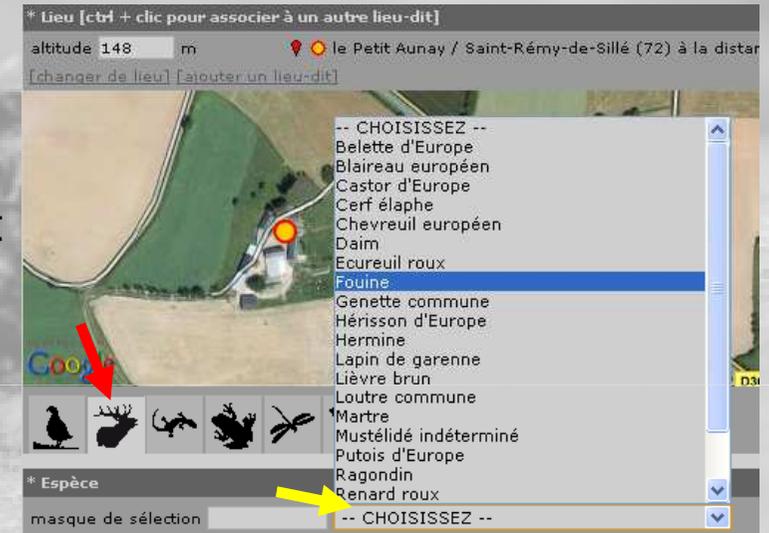
* Nombre total d'oiseaux
Valeur exacte 1

Commentaires
Remarque Remarque protégée

Autres données/informations
 Donnée protégée Donnée de seconde main
Vous pouvez fournir une image JPEG (max. 450 pixels sur le petit coté) ou un son MP3 de votre observation (max. 1 Mo)
Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

Ajouter

*Les champs précédés d'un astérisque sont obligatoires.



2) Indiquez ensuite le **nombre exact d'individus** observés (flèche verte).

3) Saisissez dans l'onglet « **Remarques** » les différentes informations vous ayant aidé à identifier le ou les animaux (flèche bleue). Étayer au maximum les observations d'espèces à identifications délicates.

❖ Ce taxon regroupe **les espèces** ci-dessous :

Belette d'Europe *Mustela nivalis*

Blaireau européen *Meles meles*

Castor d'Europe *Castor fiber*

Cerf élaphe *Cervus elaphus*

Chevreuil européen *Capreolus capreolus*

Daim européen *Dama dama*

Ecureuil roux *Sciurus vulgaris*

Fouine *Martes foina*

Genette commune *Genetta genetta*

Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*

Hermine *Mustela erminea*

Lapin de garenne *Erinaceus europaeus*

Lièvre brun *Lepus europaeus*

Loutre commune *Lutra lutra*

Martre *Martes martes*

Putois d'Europe *Mustela putorius*

Ragondin *Myocastor coypus*

Renard roux *Vulpes vulpes*

Sanglier *Sus scrofa*

Vison d'Amérique *Neovison vison*

Vison d'Europe *Mustela lutreola*

Pour les Mustélinés, dans le cas où l'espèce reste inconnue, préférez saisir « **Mustéliné indéterminé** », en indiquant éventuellement les critères morphologiques observés, dans la liste des espèces de mammifères.

Comment noter les cadavres et les indices de présence de mammifères ?

- Mammifères morts sur la route :

- Utiliser la localisation précise
- Noter en remarque ces mots-clés : « mort collision routière »



- Indices de présence des mammifères :

- De manière générale, noter soit « 1 » individu, soit « >1 », soit le nombre exact ou approximatif, mais pas « x » ni « 0 » ;
- Dans certains cas particuliers, on peut néanmoins noter « x » individus lorsqu'il s'agit d'indices très anciens, lorsque l'espèce ne paraît plus présente sur le site d'observation : très anciennes coupes de castor, terriers abandonnés etc... à préciser en remarque ;
- Toujours noter en remarque qu'il s'agit d'un indice de présence, et lequel. Il suffit généralement d'un ou deux mots : empreinte, crotte, terrier, coupe récente (de castor) etc... ;
- Utiliser au mieux la localisation précise ;



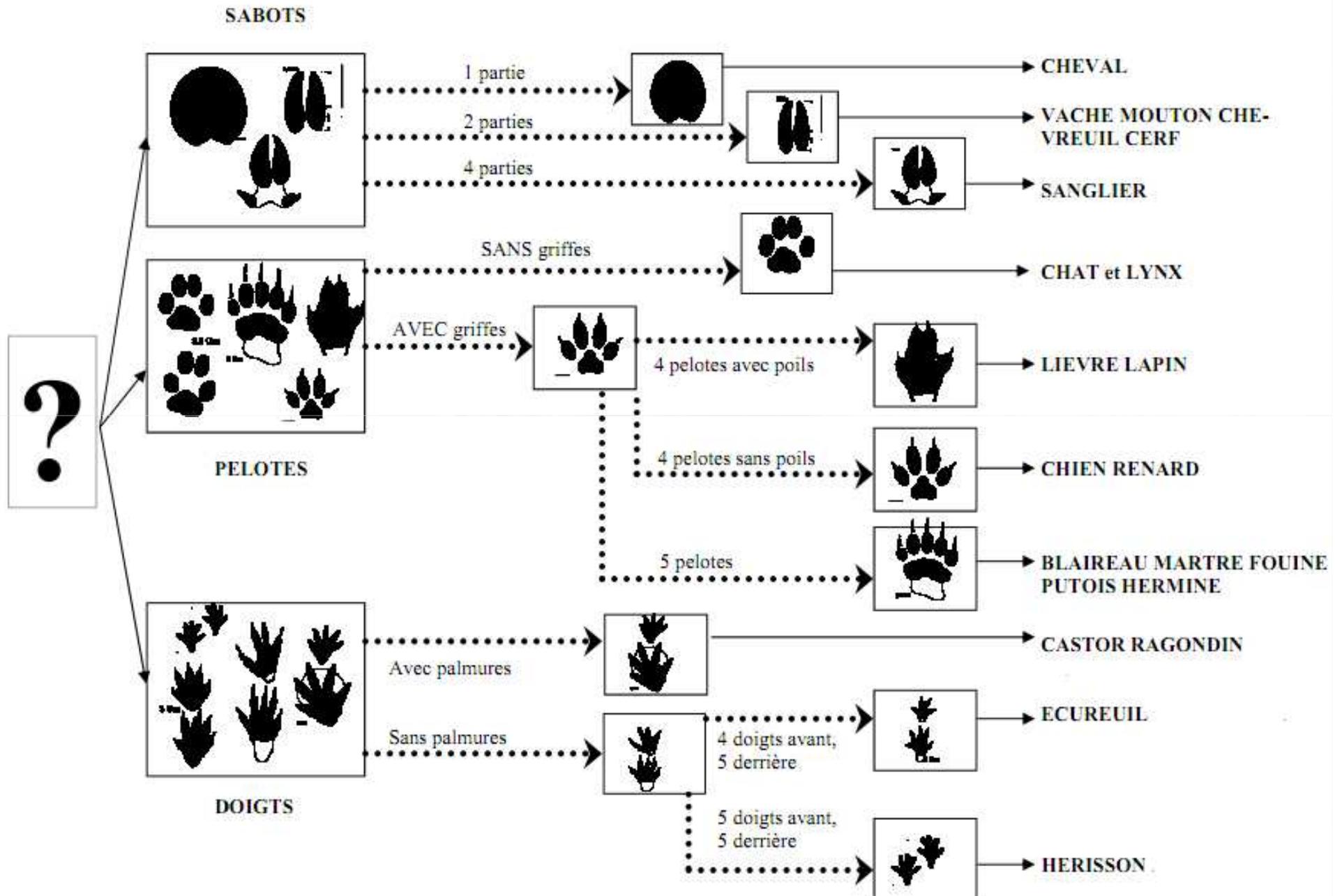
Beaucoup de macro-mammifères sont connus de nombreuses personnes et ne posent en soient **pas de problèmes d'identification à la vue** (Ex : Ecureuil roux, Hérisson d'Europe, Sanglier, Chevreuil européen, Cerf élaphe, Blaireau européen, Renard roux, Lièvre brun, etc.).



Cependant, l'identification chez **les Mustéolidés** (Ex : Fouine, Belette, Martre, Hermine, Putois, etc.) peut occasionner quelques soucis de détermination, que ce soit à visuel ou relictuel (traces et indices).

Voici par la suite quelques éléments pour vous aider à les déterminer !!!!!

Clé de détermination des empreintes de mammifères



Comment identifier les empreintes de Mustélidés ?



Source : Naturaliste du Cher

Belette

Hermine

Putois

Fouine

Martre

Loutre

Blaireau

L'ensemble de ces espèces est caractérisée par la **présence de griffes** et de **5 pelotes** (coussinets).

Ne pas confondre certaines espèces :



≠



Fouine

Martre



ATTENTION : La Martre diffère de la Fouine par ses oreilles plus longues et plus larges, ainsi que par la couleur du museau noir (rose chair chez la Fouine), et de la bavette (blanc chez la Fouine / jaune pâle chez la Martre).



Hermine

≠



Belette



ATTENTION :

L'Hermine diffère de la Belette par sa longue queue noirâtre à l'extrémité (courte et unicolore chez la Belette), ainsi que par une séparation nette entre le pelage du dessus et dessous du corps (irrégulière chez la Belette).



N'oubliez pas de **protéger les données sensibles** : espèces rares pouvant attiser une convoitise (collectionneur, photographe peu scrupuleux...) ; sensibilité en période de reproduction ; terrier (Blaireau, Renard), hutte (Castor) et catiche (Loutre) ; etc.

Bibliographies :

- « *Guide des traces d'animaux* » P. Bang & P. Dahlström ; éd. Delachaux & Niestlé.
- « *Les Mammifères Sauvages de Normandie – statut et répartition 1991-2001* » Groupe Mammalogique Normand.
- « *L'encyclopédie des traces d'animaux d'Europe* » L. Chazel & M. Da Ros ; éd. Delachaux & Niestlé.
- « *Sur les traces des mammifères* » Maison départementale de l'Environnement ; Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.